



COMMUNIQUÉ de PRESSE

COMMUNICATION

CP n° 14 du 14 décembre 2017

Réforme du premier cycle : une nouvelle étape doit s'ouvrir

Pour le Sgen-CFDT, la réforme de l'accès au premier cycle de l'enseignement supérieur doit s'ouvrir sur une nouvelle étape. Ce doit être celle de l'association des personnels des établissements d'enseignement supérieur à la définition des capacités d'accueil, des attendus et à la construction des dispositifs d'accompagnement. Il ne serait pas acceptable que ces sujets soient traités sans eux. Ce n'est d'ailleurs pas ce qui est prévu par la Loi. Ce doit aussi être le temps de la reconnaissance de l'investissement des personnels.

Le projet de loi "Orientation et réussite étudiante" crée un droit pour tout étudiant de bénéficier d'un accompagnement pour réussir dans la filière de son choix. Pour le Sgen-CFDT, les dispositifs d'accompagnement sont un des éléments essentiels de la réforme. Ils doivent faire l'objet dans chaque établissement d'une large consultation de tous les personnels : enseignants, enseignants-chercheurs, personnels d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle, personnels des services de scolarité... Elle doit permettre de définir au mieux les besoins spécifiques des établissements et des étudiants pour aboutir à la construction de dispositifs et de parcours pertinents. Il n'y a pas de solution unique qui puisse être imposée. Pour le Sgen-CFDT, le modèle de démocratie universitaire de gouvernance par les pairs se doit de laisser une large place à la co-détermination.

Enfin, le Sgen-CFDT attend des discussions qui doivent s'ouvrir avec Frédérique Vidal des mesures concrètes tant indemnitaires que dans le déroulé de carrière pour qu'enfin l'investissement pédagogique de tous les personnels soit reconnu et valorisé.

sgen.cfdt.fr

FÉDÉRATION DES SYNDICATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE PUBLIQUE

47-49 avenue Simon Bolivar

75950 Paris cedex 19

contact presse Bineta NDIAYE

Tel : 01 56 41 51 10 – 06 42 20 18 81

atdepresse@sgen.cfdt.fr